



Saida Neghza, présidente de la CGEA

# Les douanes, un facteur de blocage

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5317 - Dimanche 7 mars 2021 - Prix : 10 DA

Le poulet à 380 DA le kilo

## Flambée des prix de la volaille

Page 2

Coronavirus

## Fourar se veut rassurant quant au variant britannique

Page 3

### Syrte, le moment de vérité

Par Mohamed Habili

**D**emain s'ouvre à Syrte la session du Parlement libyen consacrée au débat sur la confiance demandée, dans les temps prescrits par la feuille de route du Dialogue libyen, par Abdelhamid Dbaibah pour le gouvernement qu'il a formé mais dont il s'est gardé de rendre publique la composition, probablement pour bien montrer qu'en l'occurrence il est disposé au compromis pour le plus grand de la Libye. Une façon plutôt limpide en effet de suggérer aux parlementaires que ce qu'il recherche par-dessus tout, c'est leur confiance, ce n'est pas promouvoir des personnes sur lesquelles eux-mêmes auraient des réserves. Il n'est pas le genre à forcer la main de qui que ce soit, lui dont la prudence est depuis son élection début février à Genève bel et bien d'un sioux. N'était la date-butoir fixée par cette même feuille de route, il aurait sans doute pris plus de temps avant d'en arriver au rendez-vous de demain, dont, soit dit en passant, la tenue n'était pas évidente il y a seulement quelques jours. Plus significatif encore du climat dans lequel ce vote de confiance intervient, c'est le fait qu'on ne sache pas encore si les parlementaires basés à Tripoli seraient présents à Syrte. Syrte est la capitale de transition de la Libye. C'est aussi par elle que passe la ligne de front séparant les forces armées des deux régions libyennes en lutte pour le leadership dans la perspective de la réunification de leur pays.

Suite en page 3

### Hausse des prix : fruits, légumes, pâtes et huile de table

## Même les classes moyennes peinent à joindre les deux bouts



Ph/E. Soraya/J. A.

Devant l'incompréhension totale des citoyens et les explications aléatoires des responsables, les prix des différents aliments de large consommation ont fortement augmenté au niveau de la majorité des supérettes, des marchés et des grandes surfaces commerciales. Page 2

INESG

## Journée d'étude portant sur la guerre de l'information

Page 4

Ouvrage de Tassadit Yacine

## Parution de «La face cachée de Mammeri»

Page 16

Hausse des prix : fruits, légumes, pâtes et huile de table

# Même les classes moyennes peinent à joindre les deux bouts

■ *Devant l'incompréhension totale des citoyens et les explications aléatoires des responsables, les prix des différents aliments de large consommation ont fortement augmenté au niveau de la majorité des supérettes, des marchés et des grandes surfaces commerciales.*

Par **Thinhinene Khouchi**

Les Algériens commencent vraiment à ressentir les augmentations qui ont touché différentes denrées alimentaires. En effet, au début de l'année, cela a commencé avec les prix des légumes, les fruits ainsi que les viandes. «Rien de trop grave, vu que les citoyens se sont habitués à ces augmentations au début de chaque année». Malheureusement, cela ne s'est pas arrêté là, car même les prix des pâtes sous toutes leurs formes, les légumineuses et l'huile de table ont augmenté. Ces hausses ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des Algériens qui se demandent déjà comment ils vont pouvoir tenir cette année. Afin de constater l'ampleur des ces augmentations, un tour dans les différents commerces et marchés suffit pour relever les prix particulièrement exorbitants. En effet, dans les différents commerces les pois chiches sont à 220 DA, les pois cassés sont à 120 DA, les haricots à 330 DA, les lentilles à 240 DA. Le kilo de couscous, à titre d'exemple, est à 150 DA contre 110 DA il y a quelques mois seulement. Le sachet de pâtes de 500 g est affiché à 65 DA et le kilo de riz dépasse actuellement les 130 DA. Du côté des légumes, la pomme de terre est proposée à plus de 80 DA, les tomates à 100 DA, les oignons à 70 DA. Les marchands de légumes proposent les carottes à 120 DA et les courgettes à plus de 140 DA. Pour ce qui est des fruits, les oranges sont proposées à 180 DA, les bananes entre 200 et 250 DA et concernant la

fraise, certains la proposent à plus de 350 DA. Au vu de cette hausse, les citoyens se disent indignés par ces dépassements qui perdurent dans l'impunité totale. Pour Mahfoud, père de trois enfants, «cette hausse a esquiné notre pouvoir d'achat», ajoutant : «Je n'arrive plus à finir mon mois avec toutes ces augmentations. Cela va être la pire année pour ma famille, car même si j'ai annulé la viande rouge, les produits de la mer ainsi que les fruits, je n'arrive pas à la nourrir correctement». Pour Malika et Samir, un couple fraîchement marié, «même si on travaille tous les deux, on n'arrive pas à joindre les deux bouts. Avec le loyer, l'électricité, l'eau qui ont aussi augmenté, et les produits alimentaires qui ne cessent d'augmenter, on ne voit plus le bout du tunnel». Les commerçants questionnés à propos de cette hausse nous confient que «les minoteries et les grossistes sont à pointer du doigt, car ce sont eux qui augmentent les prix et on est obligés de suivre». Et d'ajouter : «Ce sont eux que les services de la direction du commerce et de la répression des fraudes doivent contrôler et sanctionner, car ce sont eux qui fixent les prix».

## Explications des responsables...

À propos de la flambée du prix de la pomme de terre, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a indiqué que l'augmentation du prix de la pomme de terre, qui est passé à plus de 60 DA, a été causée par



Phs/E. Soraya/J.-A.

«des conditions météorologiques dans le sud». Kharroubi a déclaré que les tempêtes de sable et autres n'ont pas permis aux agriculteurs de récolter la pomme de terre. Il a assuré que «les opérations de commercialisation devraient être reconsidérées afin de contrôler les prix qui atteignaient 50 dinars sur les marchés de gros». Par ailleurs, Kharroubi a estimé que «la hausse du prix de la pomme de terre de plus de 80 dinars est injustifiée». Pour El Hadj Tahar Boulououar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans, il affirme que «fin 2020-début 2021, le marché algérien a connu une hausse concernant quelques produits alimentaires, dont les dérivés des pâtes et les légumes secs ainsi que les produits non alimentaires, tels que l'électroménager et les téléphones mobiles». Pour la hausse du prix de l'huile de table, le groupe Cevital a indiqué dans un com-

munié que «les hausses sont dues à des facteurs extérieurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle». Il s'agit, explique le groupe, d'une flambée sans précédent des prix des matières premières sur le marché mondial, qui coïncide avec une dépréciation du dinar face au dollar. «Ces facteurs, ajoutés à l'augmentation des coûts de la logistique, du transport et du packaging, ont eu une répercussion directe sur le prix final des produits», précise encore Cevital, ajoutant que «ce phéno-

mène ne concerne pas uniquement les huiles, mais également d'autres produits, comme les pâtes alimentaires et le lait, pour ne citer que ceux-là». Réagissant, le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, a indiqué, pour ce qui est de l'huile de table, avoir reçu une réponse du ministère du Commerce visant à sanctionner toute augmentation au prix de vente plafonné par l'Etat de ce produit.

T. K.

## Bilan des dernières 24 heures

### Virus : 156 nouveaux cas et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (5), portant à 3010 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 156 cas, soit 31 cas de moins par rapport au bilan d'hier (187), pour atteindre, au total, 114 104 cas confirmés.

R. N.



Le coût du poulet connaît une augmentation remarquable ces jours-ci, au grand dam des ménages à faible revenu, passant de 290 à 380 dinars le kilo en l'espace de quelques jours. Le marché de la volaille a connu une accalmie entretiens, mais ces derniers jours les prix de la viande blanche ont connu une nouvelle hausse inexplicable. Une situation qui, au demeurant, ne laisse pas indifférent le consommateur qui se voit privé de ces denrées, naguère à la portée des petites

bourses. Ainsi, la ménagère se trouve contrainte de gérer de manière draconienne ses ressources financières en se rabattant sur d'autres produits. En effet, si la hausse des prix sur les marchés a toujours été observée pendant la période des fêtes, les prix tendaient à reprendre leurs cours et se stabiliser. Mais il semblerait que ce qui était occasionnel est maintenant devenu la règle. Les prix affichés varient selon la qualité des produits, allant du meilleur au moins bon quand il ne s'agit pas tout

## Le poulet à 380 DA le kilo

### Flambée des prix de la volaille

simplement de mauvaise qualité, c'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée dans quelques marchés de la capitale. Le poulet s'affiche entre 360 et 380 dinars/kg sur les présentoirs des boucheries. Selon des informations recueillies auprès des bouchers, cette augmentation est due à la hausse du prix des aliments de volaille. Selon certains détaillants, la multiplication d'intermédiaires est aussi à l'origine de cette flambée. D'autres l'expliquent par l'éternelle équation de l'offre et de la demande. «Nous aussi sommes surpris par cette hausse des prix du poulet», dira un boucher. Un des vendeurs nous a affirmé que tout se passe au marché de gros. Notre interlocuteur nous a expliqué qu'il a eu du mal à s'approvisionner au marché de gros et n'a pu l'acquérir qu'au prix de 350 DA le kilo, accusant l'absence de toute surveillance de la part du ministère du Commerce. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut vivre ou nourrir ses enfants

?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par-là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Une autre citoyenne témoigne : «La situation est déplorable, car on est en train de survivre et l'Etat ne fait rien pour y remédier». Les citoyens espèrent que les services concernés relevant de la Direction du commerce effectueront un contrôle rigoureux des prix qui ont dépassé le pouvoir d'achat du simple citoyen. A noter, par ailleurs, que dans les restaurants le prix de la viande blanche demeure le même. Cependant, certains restaurateurs pensent à le revoir à la hausse. «Pour l'instant, le prix de ce type de viande reste stable. Nous maintenons la même fourchette des prix mais nous serons dans l'obligation de l'augmenter si le problème perdure encore. Nous n'avons absolument pas le choix que de répercuter cette hausse sur le prix du repas», nous a expliqué un propriétaire. Meriem Benchaouia

Saida Neghza, présidente de la CGEA

# Les douanes, un facteur de blocage

■ Pénalisés par la pression de l'administration douanière, des importateurs de café, qui refusaient de verser dans la surfacturation, risquent de se retirer, ce qui provoquera une forte hausse de prix, a mis en garde Saida Neghza, présidente de la CGEA. Cette hausse se fera d'autant ressentir que nous sommes à la veille du Ramadhan...

Par Aomar Fekrache

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a tiré à boulets rouges sur les individus et facteurs de blocage de l'économie nationale. S'exprimant à l'émission LSA Direct, elle a défendu becs et ongles les investisseurs et hommes d'affaires algériens, intègres, pénalisés par le fonctionnement actuel de l'administration douanière et du système bancaire.

Evoquant l'importation du café, elle révélera que ce sont les services des douanes qui «mettent des pressions sur les importateurs pour augmenter les factures». Le prix du café, a-t-elle expliqué, dépend de la bourse, que l'administration douanière ne suit pas. «Il y a une Issaba qui déclare à 1900 dollars la tonne, alors que les adhérents de la CGEA ne déclarent que 1300 dollars» a-t-elle indiqué. C'est carrément un écart de 600 dollars à multiplier par des milliers de tonnes d'importation. «Cette différence c'est l'Etat qui la paye» a dénoncé Mme Neghza. Cette situation ne s'applique pas que pour les importations, mais concerne aussi les exportations, a-t-elle signalé, rappelant que pourtant, le président de la République ne cessait d'affirmer qu'il faut lutter contre la surfacturation. «Moi je veux comprendre si ces personnes travaillent contre le Président, contre l'Etat ou contre le peuple» s'est indignée la présidente de la CGEA, demandant à cet effet «l'intervention du Président et du Premier ministre».

Si les problèmes auxquels sont confrontés les importateurs de café persistent, les prix risquent de flamber et le citoyen «va acheter le café à 3000 et 4000 DA durant le mois de



PHOTO: R.

Ramadhan». Saida Neghza, interrogée sur la qualité du café importé en Algérie, a expliqué qu'il y a différentes qualités et grades et c'est aux douanes qu'incombe la mission de faire la différence entre le bon et moins bon café. Et d'asséner en affirmant que : «certains responsables ne méritent pas leurs postes. On a besoin de responsables qui aiment l'Algérie avant d'aimer les postes qu'il occupent».

Selon elle, certaines personnes «travaillent contre les instructions du Président», sinon comment expliquer cette surfacturation imposée afin d'arranger certains individus.

Au sujet des banques, elle a indiqué qu'en Algérie «on a des guichets et non pas des banques». La banque, comme c'est le cas de par le monde, doit être un partenaire, a-t-elle expliqué. A cause de ces blocages, Saida Neghza, qui est à la tête de Business Africa, dira que «C'est très difficile de parler d'exportation en Afrique en ce

moment». Ceux qui profitent du business en Afrique sont les Tunisiens, les Marocains et les Libanais, explique-t-elle, précisant : «C'est moi qui les introduit sur le marché africain mais sans les Algériens. Avec le système douanier actuel, on ne peut pas exporter. Un simple dossier prend des mois et des mois...»

La présidente de la CGEA n'a toutefois pas manqué d'affirmer que le produit algérien a sa place sur le marché africain. A l'origine «les entraves sont en Algérie et non pas en Afrique» a-t-elle nuancé. Tout en saluant l'initiative de la diplomatie économique lancée par le ministère des Affaires étrangères, la présidente de la CGEA regrettera que l'Algérie ait fait, à l'époque de l'ancien Président «des dons à des pays africains sans que l'on profite pour y introduire nos hommes d'affaires. J'espère qu'à l'avenir les hauts responsables de l'Etat soient accompagnés dans leurs visites par les hommes d'affaires » a-t-elle souligné. Au sujet de l'action du gou-

vernement, elle dira que l'on ne pouvait pas faire une évaluation concernant l'année passée, à cause de l'épidémie du coronavirus. «Mais à l'avenir, les ministres doivent sortir sur le terrain, se rapprocher du citoyen et connaître ses préoccupations». Pour les retombées de la crise sanitaire, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes dira que les autorités publiques ont pris des mesures pour soutenir les entreprises (impôts, CNAS, Cacobatph, pénalités amoindries), émettant cependant le souhait que l'Etat leur accorde une période supplémentaire de six mois. Les grandes entreprises, a-t-elle souligné, ont pu tenir le coup, mais pas les PME dont un grand nombre a fermé à cause de la crise. Saida Neghza a conclu en indiquant : «Actuellement, il y a une Issaba non déclarée. Et si on ne la chasse pas, on ne pourra pas avancer. Ils sont très puissants puisqu'ils sont financés par la Issaba qui est en prison». A. F.

## LA QUESTION DU JOUR

### Syrte, le moment de vérité

Suite de la page une

Si les parlementaires relevant de Tripoli ne sont pas présents demain pour accorder leur confiance, ou le cas échéant pour la refuser, il ne sera pas bien difficile de deviner quelle sera la suite des événements. Le gouvernement Dbaïbah ne sera dans ces conditions reconnu que par Tobrouk, à supposer bien sûr qu'il obtienne sa confiance à l'issue du débat programmé pour demain. S'il ne l'obtenait pas, c'est comme si la conférence de Berlin et ce qui en a découlé n'avait pas eu lieu, tout simplement. Tout serait à recommencer. Ce scénario est toutefois improbable, car si les parlementaires de Tripoli sont absents, ceux de Tobrouk à coup sûr accorderont leur confiance. Le gouvernement transitoire a été conçu pour se substituer aux deux gouvernements existants, celui de Tripoli et celui de Tobrouk. Si tout devait se passer selon les vœux de l'ONU, son acceptation par ces derniers, autrement dit leur effacement devant lui, serait le meilleur gage de la réussite du processus de réunification déjà engagé. On peut être plus optimiste encore et dire que la crise libyenne serait pour ainsi dire surmontée. Pour qu'elle le soit réellement dans ce cas de figure, il suffirait d'attendre les élections prévues pour la fin de l'année, pour la tenue desquelles tout alors militerait. La solution politique que ce gouvernement de transition représente, et qu'il est chargé de traduire dans la réalité, ne peut réussir qu'à cette condition. A l'inverse, si celle-ci n'était pas remplie, ou si elle ne l'était qu'à moitié, avec un seul des deux gouvernements qui accepte de se dissoudre, alors le plan onusien serait en bonne voie de se solder par l'échec. Du moins lors de la première tentative de le mettre en œuvre. Pour le sauver, il faudrait davantage que les efforts de la Manul, la mission onusienne pour la Libye. Il faudrait l'implication directe du Conseil de sécurité, dont il faut quand même signaler qu'il n'a toujours pas endorsed formellement la feuille de route tracée à Genève par le Forum du dialogue libyen sous l'égide de l'ONU.

M. H.

«Il n'y a pas de réticence de la part des citoyens. Cette vague d'enregistrements sur la plateforme digitale est un signe que les Algériens veulent se faire vacciner». «Il y a une demande qui est là. Les gens savent que la vaccination est un acte préventif qui va nous permettre d'immuniser l'ensemble de la population que nous voulons couvrir, près de 20 millions de personnes à couvrir pour qu'on ait une immunité de groupe», affirme-t-il.

Louisa Ait Ramdane

## Coronavirus

### Fourar se veut rassurant quant au variant britannique

Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, Fourar explique «pour l'instant, il ne faut pas s'inquiéter, parce que nous avons réagi rapidement». Et d'ajouter que la propagation du virus a pu être contenue grâce aux enquêtes épidémiologiques menées immédiatement après la confirmation des deux cas enregistrés à Alger. «Nous avons réagi rapidement pour ce qui est des enquêtes épidémiologiques. Nous avons identifié les contacts, nous avons prélevé, nous avons pris des mesures de confinement, etc.», a-t-il détaillé, dans un entretien accordé au site électronique TSA. Dr Fourar insiste cependant sur le respect des mesures de

prévention, rappelant que la campagne de vaccination ne doit pas remplacer les mesures barrières préconisées pour prévenir la propagation de la pandémie du Covid-19. «Il faut respecter les mesures barrières. L'hygiène des mains est indispensable, la distanciation sociale est plus qu'indispensable, et le port du masque est obligatoire», prévient le Dr Fourar, soulignant que «même si la campagne de vaccination bat son plein, il faut rester très vigilant. Ces jours-ci, on s'aperçoit que les gens dehors ne respectent pas ces mesures barrières et ne portent pas de masque, surtout avec l'apparition du variant britannique», prévient-il. S'agissant la vaccination, il fera savoir que

toutes les wilayas à travers le territoire national ont débuté leur campagne contre le Covid-19. «Cette semaine, nous avons distribué le vaccin qui est arrivé, celui de Sinopharm. Hier, il y avait plus de vingt wilayas qui ont déjà réceptionné leur quota de vaccin», précise-t-il. Selon lui, la campagne de vaccination est modulable et flexible en fonction de l'arrivée des doses de vaccin, ce qui fait que toutes les wilayas vaccinent maintenant les populations prioritaires», indique le Dr Fourar.

**Près de 10 000 citoyens attendent leur rendez-vous**

Pour ce qui est de la plateforme

numérique de prise de rendez-vous, mise en place fin février, pour permettre au citoyen de s'inscrire au niveau de sa wilaya, de sa commune de résidence et de prendre rendez-vous au niveau d'une structure de santé, il explique que 10 000 inscriptions ont déjà été enregistrées. «Même si on a priorisé des populations, on est en train de faire vacciner d'autres populations concomitamment. Nous avons ouvert la plateforme numérique. A ce jour, on est à près de 10 000 enregistrements de citoyens qui attendent leur rendez-vous. Progressivement, ils vont recevoir leurs convocations pour être vaccinés», soutient le porte-parole du Comité scientifique. Pour Djamel Fourar,

INESG

# Journée d'étude portant sur la guerre de l'information

■ Les travaux d'une journée d'étude portant sur la guerre de l'information «info-guerre» et la campagne de déstabilisation de l'Algérie via les réseaux sociaux, organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), ont débuté hier à Alger, avec la participation d'une panoplie d'experts et d'universitaires.

Par Lina B.

Le directeur général de l'institut, Abdelaziz Medjahed, qui a procédé à l'ouverture officielle des travaux de cette rencontre de deux jours, a affirmé l'importance de mettre la lumière sur la guerre de l'information dont «l'Algérie, à l'instar de nombreux pays dans le monde, est ciblée depuis déjà longtemps, notamment ces derniers mois».

Il a, dans ce sens, appelé les participants à dégager des recommandations à même de participer à la conception d'une stratégie de riposte.

Selon la note conceptuelle de cette rencontre scientifique, «de nombreux pays sont menacés par l'info guerre», qui a mobilisé de nombreux outils à l'instar des fake news, la manipulation via les réseaux sociaux numériques (RSN), la mobilisation de relais d'influence externe, l'utilisation massive des RSN pour contour-

ner les médias traditionnels afin d'impacter une audience plus importante.

Et d'ajouter : «L'Algérie, depuis plusieurs mois, fait face à une véritable campagne de déstabilisation via les RSN, et le risque est grand de voir cette entreprise réussir».

En effet, le paysage médiatique algérien se retrouve aujourd'hui face à un dilemme : s'adapter aux nouvelles mutations technologiques, numériques et les nouvelles habitudes de consommation des Algériens ou reproduire les mêmes schémas d'analyses et grilles de lecture vieilles de plus de vingt ans, s'interroger-t-on dans la même note. Afin de répondre à cette problématique, les participants aborderont, dans leurs communications, des thématiques d'actualité relatives notamment à l'état des lieux du paysage médiatique algérien, aux stratégies médiatiques en temps de crise, aux principaux dangers de la cybersécurité en



Algérie et aux enjeux de la communication institutionnelle dans la gestion de crise. Il sera question, également, de traiter, durant

les deux jours de cette rencontre, les côtés théorique et conceptuel de l'info-guerre, de la guerre de quatrième génération,

du soft power, des guerres cybernétique et la guerre économique.

L. B.

1<sup>res</sup> journées sur la promotion de la culture environnementale

## Nettoisement et reboisement à Constantine

Plusieurs activités de nettoyage et de reboisement ont été organisées, vendredi à Constantine, à l'ouverture de la première édition des journées de sensibilisation sur «la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable».

Organisée à l'initiative de l'Association nationale pour la promotion de la culture environnementale et des énergies renouvelables, cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, ciblera en particulier les élèves et les étudiants considérés comme le «maillon fort» de la stratégie nationale de promotion environnementale pour un développement durable, selon les organisateurs.

Le coup d'envoi de cette manifestation de sensibilisation a eu lieu depuis la cité

700 logements à l'Unité de voisinage UV20, dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli, et a impliqué une centaine d'enfants venus participer aux actions de sensibilisation sur l'environnement en compagnie de leurs parents.

Au terme des actions de nettoyage et de reboisement effectuées dans ce quartier, et auxquelles ont participé des éléments de la police urbaine, la direction locale de l'environnement et la Conservation des forêts, des bacs à ordures ménagères octroyés par l'Agence nationale des ordures AND, partie prenante de cette opération de sensibilisation, ont été installés dans les différents recoins de la cité.

«Ces actions visent à inciter et encourager les citoyens à respecter l'hygiène de l'environnement», a déclaré à l'APS la présidente locale de l'association organisatri-

ce de l'évènement, Amel El Abed.

Selon la même source, les premières journées de sensibilisation sur «la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable», s'inscrivent dans le cadre du programme de l'association pour «réussir le projet national de tri et de valorisation des déchets ménagers lancé avec le concours du secteur de l'environnement».

Des ateliers de sensibilisation sur l'importance du tri et la valorisation des déchets ménagers et autres formations et apprentissages sur la transformation des déchets organiques en engrais naturels ont été également organisés à cette occasion.

Plusieurs autres activités de terrain et des distractions sont prévues samedi à la

forêt d'El Baàraouia (El Khroub), où des opérations de nettoyage et de reboisement seront effectuées par les participants, a-t-on fait savoir.

La manifestation sera clôturée dimanche par l'organisation d'une conférence scientifique sur les dangers de la pollution et les techniques modernes de mobilisation et de sensibilisation sur le tri et le recyclage des déchets ménagers à l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB), a souligné M<sup>me</sup> El Abed.

Cette première édition des journées de sensibilisation sur la promotion de la culture environnementale dans la communauté est organisée en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND), la Conservation locale des forêts et l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB).

Anissa Gh.

Diabétologues, nutritionnistes et psychologues

## Des spécialistes mettent en garde contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société

Des spécialistes en diabétologie, en nutrition et en psychologie, ont mis en garde, jeudi à Alger, contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société, cette maladie étant devenue une menace pour la santé publique.

Les personnes obèses sont exposées à plusieurs maladies graves, à l'instar des maladies cardiovasculaires, de l'Hypertension artérielle (HTA), du diabète et du cancer, a souligné P Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte

contre l'obésité, célébrée le 4 mars. Aujourd'hui, le monde souffre de trois pandémies que sont le diabète qui vient en tête, suivie de l'obésité puis de la Covid-19, a-t-il précisé.

Les personnes obèses sont les plus exposées à contracter le coronavirus pouvant causer la mort, a-t-il ajouté, précisant que les obèses et diabétiques figurent en tête des cas contaminés au coronavirus ayant été hospitalisés.

Pour sa part, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a souligné que la

prise en charge de l'obésité exigeait la conjugaison des efforts de tous les secteurs, chacun dans sa spécialité, rappelant les chiffres alarmants de l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) en 2017 qui indique qu'un Algérien sur deux et une Algérienne sur trois souffrent de surpoids.

Le ministère a mis en place une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène, a-t-elle rappelé.

De son côté, P Nassima Foudala, chef de service d'endocrinologie au CHU Lamine-Debaghine (ex-Maillet), a mis

l'accent sur l'impératif d'une lutte effective contre l'obésité, vu ses menaces sur la santé et le Trésor public.

P Bensmina, chef de service de diabétologie à l'Etablissement Hospitalo-universitaire (EHU) de Douéra a déploré, quant à elle, la situation sanitaire de certaines catégories d'âge chez les enfants dont le taux de surcharge pondérale a atteint un degré alarmant.

Pour prévenir cette maladie dangereuse, les spécialistes ont souligné la nécessité d'encourager la pratique du sport, la sensibilisation à une alimentation

équilibrée et la lutte contre le tabagisme, en impliquant tous les acteurs de la société dans la prévention de cette maladie.

De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a déploré l'absence d'informations détaillées sur les ingrédients des produits alimentaires commercialisés, ainsi que leur taux de sucre et de sel, ce qui a fait augmenter le nombre des malades chroniques ces dernières années.

L. M.

Prix

# Les cours du pétrole terminent à leur plus haut en 2 ans

■ Les prix du pétrole ont atteint vendredi de nouveaux sommets de clôture en près de deux ans, portés par l'augmentation moins importante que prévu de l'offre des principaux pays exportateurs à partir d'avril.



Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a gagné 3,9 % à Londres, à 69,36 dollars, un plus haut à la clôture depuis avril 2019. Le baril américain de WTI pour avril a grimpé de 3,5 % à 66,09 dollars, un niveau de fin de séance plus atteint en 22 mois.

Les deux contrats de référence ont gagné près de 35 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Les analystes envisageaient des dissensions à l'occasion la deuxième réunion de l'année des ministres

de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+. Ils craignaient notamment des divergences entre les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, ainsi qu'une hausse de la production d'or noir plus prononcée. Mais le sommet s'est déroulé sans heurts et a débouché jeudi sur une ouverture modérée du robinet de brut à compter du mois prochain.

«La réunion a été fructueuse», a commenté vendredi le vice-Premier ministre russe, Alexandre Novak, en charge de

l'Energie et chef de file des dix alliés du cartel, des propos cités dans un communiqué mis en ligne par Moscou. «Pour la troisième réunion consécutive, l'Opep+ a fait preuve de prudence dans sa politique de réduction de sa production d'or noir», ont souligné les analystes de Morgan Stanley, en prenant la décision «inattendue» de reconduire les quotas existants, exception faite de la Russie et du Kazakhstan qui pourront augmenter leur offre de 150 000 barils quotidiens. Sur tout, Ryad maintiendra son retrait volontaire

et supplémentaire d'un million de barils par jour le mois prochain. De quoi provoquer «une véritable onde de choc sur le marché du pétrole», selon Eugen Weinberg, de Commerzbank. Le Brent et le WTI avaient déjà grimpé de près de 5 % à la clôture jeudi.

## Canada : un excédent commercial de 926 millions d'euros en janvier Ottawa

Le Canada a dégagé en janvier un excédent commercial de 1,4 milliard de dollars canadiens (926 millions d'euros), grâce à des exportations en hausse notamment vers les Etats-Unis, son premier partenaire commercial, a indiqué vendredi l'institut de la statistique. Cet excédent, le premier depuis mai 2019, est le plus élevé depuis juillet 2014.

Il s'agit d'un résultat inattendu car les analystes s'attendaient plutôt à un déficit commercial de 1,4 milliard de dollars.

Les importations (49,4 milliards) et exportations (47,4 milliards) du mois de décembre ont été révisées légèrement à la hausse. En janvier, les exportations ont fortement progressé (+8,1 %), pour atteindre 51,2 milliards de dollars, avec une hausse dans toutes les sections de produits. Les exportations

d'aéronefs et autres matériels et pièces de transport ont augmenté de 72,3 % en janvier, «principalement en raison d'une croissance atypique des exportations d'aéronefs, qui ont plus que doublé». Les exportations de produits énergétiques et de biens de consommation se sont inscrites aussi en hausse.

Les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté de 11,3 % et atteint 37,2 milliards de dollars tandis que les importations ont légèrement augmenté de 0,4 % (à 31 milliards).

«Par conséquent, l'excédent commercial du Canada avec les Etats-Unis a plus que doublé pour passer de 2,5 milliards de dollars en décembre à 6,2 milliards de dollars en janvier», soit «l'excédent le plus élevé depuis septembre 2008», précise Statistique Canada. Les importations ont augmenté de 0,9 % (à 49,8 milliards de dollars) par rapport au mois précédent, après avoir diminué pendant deux mois consécutifs. En outre, après une baisse de 16,8 % en décembre, les importations de biens médicaux et de protection ont diminué de 3,2 % (à 2,6 milliards), soit la plus faible valeur mensuelle depuis mars 2020 et le début de la pandémie.

Les importations de vaccins, dont ceux contre le Covid-19, ont elles augmenté de 21,4 % entre décembre et janvier.

S. K.

Automobile

## Volkswagen produira des voitures électriques à Barcelone

Le constructeur allemand Volkswagen a annoncé vendredi qu'il allait fabriquer des voitures électriques à Barcelone en Espagne, où le groupe prévoit d'investir cinq milliards d'euros dans ce type de véhicules via le fabricant espagnol Seat. «En Espagne, nous prévoyons une production locale de voitures électriques ici à Barcelone, dans l'usine de Martorell (...) Je pense que c'est une chance historique de transformer la deuxième puissance

automobile en Europe», a déclaré le président de Volkswagen, Herbert Diess, lors d'un événement organisé pour les 70 ans de l'usine catalane. Cette usine est la plus grande de la marque espagnole Seat, propriété du groupe allemand. Le projet sera en partie financé par les fonds européens du grand plan de relance post-pandémie, dont l'Espagne sera l'un des principaux bénéficiaires, a précisé M. Diess. Seat et Volkswagen feront également partie d'un

consortium public-privé destiné à construire la première usine de batteries pour voitures électriques en Espagne, aux côtés du groupe énergétique Iberdrola, avait annoncé jeudi le gouvernement espagnol. Seat avait annoncé en juillet cinq milliards d'euros d'investissements entre 2020 et 2025 en Espagne, principalement pour le développement de la voiture électrique. Volkswagen veut investir un total de 60 milliards d'euros au niveau mondial d'ici à 2024,

dans la voiture électrique et connectée. L'industrie automobile représente 10 % du PIB de l'Espagne, deuxième constructeur européen après l'Allemagne. En Espagne, le secteur a été touché de plein fouet par la pandémie de Covid-19, avec une chute de près de 20 % de la production de voitures en 2020.

Toutes les usines automobiles du pays, dont celles de Seat, avaient été mises à l'arrêt pendant plusieurs semaines au

Dans le cadre du litige entre Airbus et Boeing

## Suspension des droits de douane entre l'UE et les Etats-Unis

L'UNION EUROPÉENNE (UE) et les Etats-Unis sont convenus de suspendre les droits de douane appliqués dans le cadre du litige entre Airbus et Boeing, a déclaré, vendredi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après s'être entretenue au téléphone avec le Président américain Joe Biden. Les deux dirigeants sont convenus de suspendre les droits de douane, tant sur les produits aéronautiques que non aéronautiques, pour une période initiale de quatre mois, a précisé M<sup>me</sup> von der Leyen dans un communiqué.

«Nous nous sommes engagés à nous concentrer sur la résolution de nos différends en matière aéronautique», a-t-elle déclaré. «C'est une excellente nouvelle pour les entreprises et les industries des deux côtés de l'Atlantique, et un signal très positif pour notre coopération économique dans les années à venir», a-t-elle dit.

Saïd H.

Russie

## L'inflation continue de grimper à 5,7 % sur un an

L'inflation en Russie, tirée depuis des mois par une augmentation fulgurante des prix des aliments de base, a continué sa progression en février, à 5,7 % sur un an, selon les chiffres publiés vendredi par l'agence statistique Rosstat.

Les prix à la consommation avaient commencé à grimper en mars 2020 – après des mois d'inflation historiquement basse – sur fond de crise pétrolière, de chute du rouble et de ralentissement économique mondial dû à

la pandémie de Covid-19.

L'inflation est particulièrement importante pour les produits alimentaires de base, notamment le sucre (+64,0 %), l'huile de tournesol (+26,6 %), les oeufs (+28,2 %), les céréales (+21,2 %) et les fruits et légumes (+17 %).

Les prix mondiaux des denrées alimentaires de base ont atteint en février leur plus haut niveau depuis juillet 2014, a indiqué jeudi l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture

et l'alimentation (FAO).

Cela résulte d'une hausse des prix des matières premières provoquée par les espoirs de reprise économique après la pandémie, mais aussi par une météo défavorable et des chaînes d'approvisionnement fragilisées par la crise du coronavirus.

En Russie, cette évolution s'accompagne d'une chute du pouvoir d'achat des Russes depuis des années.

L'augmentation des prix est

un phénomène particulièrement douloureux pour les Russes et les autorités se sont penchées sur le problème depuis fin 2020.

Le Président Vladimir Poutine s'était inquiété publiquement de la forte augmentation des prix de certains produits alimentaires et avait chargé le gouvernement de préparer des mesures pour les encadrer avant les fêtes de fin d'année.

S'en étaient suivies des annonces de quotas d'exportations sur les céréales, entre

La pandémie fait toujours rage dans de nombreux pays

# L'OMS exhorte les gens à ne pas gâcher l'espoir créé par les vaccins

■ L'Organisation mondiale de la santé a exhorté, vendredi, les gens à ne pas gâcher l'espoir créé par les vaccins, en relâchant leurs efforts face à la pandémie qui fait toujours rage dans de nombreux pays.



Ph/D.R.

Par Faten D.

Cette mise en garde arrive alors que le système Covax, créé pour distribuer plus

équitablement les vaccins anti-Covid, a enfin permis cette semaine de commencer à immuniser dans des pays qui en étaient privés jusque-là. Environ vingt millions de

doses ont ainsi pu être envoyées dans vingt pays.

La semaine prochaine 31 pays vont s'ajouter à la liste avec 14,4 millions de doses.

«C'est un progrès encourageant, mais le volume de doses distribuées à travers Covax reste relativement faible», a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Il a aussi souligné que les volumes de livraison prévus par Covax d'ici fin mai ne représentent de 2 à 3 % des populations des pays récipiendaires, «alors que d'autres s'acheminent rapidement vers la vaccination de toute leur population dans les prochains mois».

Une critique envers les pays riches, qui sous la pression de leur population, amassent les vaccins, créant de la pénurie pour les moins fortunés. Un nationalisme vaccinal qu'il n'a de cesse de dénoncer.

Le docteur Michael Ryan, responsable du programme de gestion d'urgence de l'OMS, a mis en garde contre toute tentation

de baisser la garde trop tôt.

«Je suis vraiment très inquiet qu'on pense que le plus dur est derrière nous. Ce n'est pas le cas», a-t-il lancé lors d'une conférence de presse à Genève.

«Les pays vont replonger dans une troisième ou quatrième vague si nous ne faisons pas attention», a-t-il martelé

F. D.

Suède

## Un certificat de vaccination contre le Covid-19 d'ici le mois de juin

LA SUÈDE est en train de développer un certificat de vaccination numérique contre le Covid-19 qui servira pour les voyages internationaux.

L'objectif est de mettre le système en place d'ici le 1<sup>er</sup> juin, a annoncé, vendredi, le gouvernement suédois.

«La Suède est un moteur du développement des certificats de vaccination numériques. Nous disposons désormais d'un modèle simple, sûr et polyvalent. J'estime que ces certificats de vaccination seront en place d'ici l'été», a déclaré Anders Ygeman, ministre du Développement numérique, lors d'une conférence de presse.

Le ministre suédois a ajouté qu'il s'attendait à ce que des agences de voyage et des pays exigent à l'avenir une preuve de vaccination valable au niveau international. «Aujourd'hui, beaucoup exigent une preuve de tests du Covid-19 et à mesure que le vaccin arrive, il est logique qu'ils exigent des certificats de vaccination», a-t-il noté.

Par ailleurs, a indiqué M. Ygeman, le certificat pourrait également être utilisé pour accéder à certains événements ou services en Suède, et des dispositions devront être prises pour garantir que ceux qui ne peuvent pas être vaccinés ne seront pas victimes de discrimination.

Selon l'Agence de santé publique, à la date de jeudi, la Suède avait administré des vaccins anti-Covid-19 à 568 000 personnes, dont 285 000 ont déjà reçu deux doses.

La Suède a enregistré près de 685 000 cas de Covid-19 depuis le début de la pandémie, soit 4 800 de plus que la veille, tandis que le nombre de décès a augmenté de 26 pour atteindre un total de 13 003.

L. M.

## Pays en crise humanitaire

### L'ONU lance un outil pour surveiller le déploiement des vaccins anti-Covid-19

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a annoncé vendredi le lancement d'un nouvel élément d'un outil de données axé sur le déploiement des vaccins anti-Covid-19 dans les pays en situation d'urgence humanitaire.

Selon l'Ocha, le nouvel élément suivra à la fois les vaccins alloués via le dispositif Covax et

les livraisons aux pays figurant sur la liste de surveillance.

L'outil permet également de suivre les pays qui ont reçu des dons de vaccins ou en ont obtenu. Covax, l'outil mondial servant à l'achat et à la livraison des vaccins pour les pays à revenus faibles et intermédiaires, a alloué 73 millions de doses à 25 pays en situation d'urgence humanitaire au premier tour, avec des

livraisons déjà en cours, a précisé l'Ocha.

A la date de vendredi, Covax avait livré près de 7 millions de doses dans cinq pays en situation d'urgence humanitaire, à savoir la Colombie, la République démocratique du Congo, le Mali, le Nigeria et le Soudan.

Par ailleurs, 5,8 millions de doses supplémentaires ont été

données ou procurées dans 10 pays en situation de crise humanitaire.

D'après l'Ocha, au moins 283 millions de personnes ont reçu à ce jour au moins une dose de vaccin anti-Covid-19 dans le monde, mais moins de 500 000 de ces personnes se trouvent dans six pays confrontés à une urgence humanitaire.

Saïd O.

## CDC Afrique

### Onze pays africains signalent la présence du variant du Covid-19

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont révélé vendredi que onze pays africains avaient jusqu'à présent signalé la présence du variant 501Y.V2 du Covid-19, variant identifié pour la première fois en Afrique du Sud.

Selon la même source, les onze pays africains qui ont

signalé la présence du variant 501Y.V2 seraient le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Zambie.

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), qui compte 55

membres, a aussi souligné que le nombre de pays ayant signalé la présence du variant 501Y.V1 (qui a été identifié pour la première fois au Royaume-Uni) était passé à 13.

Les 13 pays africains qui ont signalé la présence du variant 501Y.V1 sont l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Gambie, le

Ghana, le Kenya, la Libye, le Maroc, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie.

Selon les derniers chiffres du CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique a atteint 3 937 028 vendredi matin.

May H.

## Russie

### La ville de Moscou allège encore ses restrictions

Le maire de Moscou a annoncé vendredi un nouvel allègement des mesures de lutte contre le Covid-19 dans la capitale russe, incluant la fin du confinement obligatoire pour les plus de 65 ans.

«La situation avec la pandémie s'améliore peu à peu», a annoncé Sergueï Sobianine dans un post de blog intitulé «Un nouveau pas vers une vie normale», expliquant que le nombre de malades a été divisé par cinq par rapport au pic de la fin d'année dernière et le nombre d'hospitalisés par deux à trois. La principale

mesure annoncée est la fin du confinement obligatoire pour les plus de 65 ans et les personnes souffrant de maladies chroniques. Cette mesure était assez peu respectée mais les «cartes sociales» qui leur permettaient par exemple d'utiliser les transports en commun gratuitement étaient bloquées depuis le début de la pandémie, en avril dernier.

Le confinement de ces catégories de population est désormais seulement recommandé mais «si vraiment vous devez aller quelque part, alors c'est d'abord dans un point de vaccination», a écrit M. Sobianine.

Moscou avait déjà allégé plusieurs restrictions fin janvier, autorisant d'abord la réouverture des collèges, musées ou bibliothèques et la hausse de la jauge du public au théâtre ou cinéma, puis ré-autorisant les bars et restaurants à ouvrir après 23 heures. Malgré une deuxième vague de coronavirus meurtrière depuis l'automne, les autorités russes n'ont pas remis en place de confinement général pour protéger une économie déjà fragilisée. Le Kremlin compte sur la campagne de vaccination en cours pour vaincre l'épidémie. Aucun décompte quotidien des

vaccinations n'est tenu mais Vladimir Poutine a assuré jeudi que plus de deux millions de Russes se sont fait administrer les deux doses.

Selon les chiffres officiels, plus de 4,3 millions de cas de coronavirus ont été enregistrés vendredi, dont 88 285 décès du Covid-19 établis après autopsie.

L'agence des statistiques et le gouvernement ont toutefois reconnu que 162 000 personnes sont mortes en lien avec le nouveau coronavirus en 2020, se basant sur une définition plus large de la létalité de la maladie.

Saïl N.



Irak

# Le pape et l'ayatollah Sistani s'engagent pour la «paix»

■ *Le pape François avait dit venir en Irak en «pèlerin de paix». En retour, le grand ayatollah chiite Ali Sistani lui a fait part hier de son engagement pour la «paix» et la «sécurité» des chrétiens d'Irak.*

Par Mourad M.

Après sa rencontre au sommet dans la ville sainte chiite de Najaf, le pape a entamé le point d'orgue spirituel de son voyage : le pèlerinage à Ur, ville natale d'Abraham dans le sud de l'Irak, pour prier en faveur de la «liberté» et l'«unité», afin de mettre fin aux guerres et au «terrorisme».

C'est là déjà, dans la plaine désertique où est né le père des

monothéismes que Jean-Paul II voulait venir en 2000, avant d'en être empêché par Saddam Hussein.

François, connu pour ses mains tendues tous azimuts aux autres religions, y a ajouté sa touche : il a tenu à prier avec des dignitaires yazidis – petite minorité d'Irak martyrisée par les jihadistes du groupe État islamique (EI) – mais aussi sabéens ou zoroastriens – communautés multimillénaires dans le pays – et musulmans, chiïtes et sunnites.

Avant cela, le chef des 1,3 milliard de catholiques du monde s'est entretenu pendant près d'une heure avec le grand ayatollah Ali Sistani, référence religieuse de la plupart des 200 millions de chiïtes d'Irak et d'ailleurs.

A l'issue de ce huis clos, l'une des rencontres religieuses les plus importantes de l'histoire, le grand ayatollah Sistani a dit au pape être engagé pour garantir la «paix», la «sécurité» et «tous les droits constitutionnels» aux chrétiens d'Irak.

La communauté chrétienne du pays, l'une des plus anciennes au monde, s'est réduite comme peau de chagrin depuis 20 ans. Elle est passée de 1,5 million de membres à quelque 400 000, sous les coups des violences et de la pauvreté, endémique dans le pays.

Régulièrement, les chrétiens se plaignent de ne pas être soutenus par l'État face à des miliciens ou des politiciens qui s'accaparent leurs maisons ou leurs terres et assurent avoir moins d'accès à l'emploi que les autres.

Au-delà du cas des chrétiens, au deuxième jour de son voyage en Irak, le premier de l'histoire pour un pape, François est revenu longuement sur les guerres qui n'ont cessé de déchirer l'ensemble du pays depuis 40 ans – et le Moyen-Orient.

«Hostilité, extrémisme et violence (...) sont des trahisons de la religion. Et nous, croyants, nous ne pouvons pas nous taire lorsque le terrorisme abuse de la religion», a-t-il lancé, alors qu'en 2014, le groupe État islamique



PH. &gt; D. R.

(EI) s'emparait d'un tiers de l'Irak.

Les pires atrocités ont été commises à l'encontre des Yazidis, a rappelé dès vendredi François. Les jihadistes ont tué des milliers d'hommes yazidis, enrôlé de force les enfants et réduit à l'esclavage sexuel des milliers de femmes. Pour l'ONU, cela pourrait constituer «un génocide». En outre, plus de 6 400 Yazidis ont été enlevés par l'EI, dont la moitié sont toujours introuvables. A Ur, le pape a dit prier pour «qu'ils puissent vite revenir chez eux». L'EI a également fait des ravages en Syrie voisine, ce que le pape n'a cessé d'évoquer dans ses discours depuis vendredi. «Il faut cheminer du conflit à l'unité dans tout le Moyen-Orient et en particulier en Syrie, martyrisée», a-t-il de nouveau plaidé hier.

La veille, lors d'une allocution aux autorités à Bagdad, le pape avait déjà mentionné la Syrie, où une révolte populaire a dégénéré en guerre totale il y a tout juste 10 ans. Malgré plus de 387 000 morts, les pourparlers menés sous l'égide de l'ONU n'ont jus-

qu'ici abouti à aucune avancée.

Et, comme il l'avait déjà fait au Maroc, autre pays musulman où il avait tenu à se rendre, le pape de 84 ans a plaidé pour «la liberté de conscience et la liberté religieuse».

«Elles doivent être respectées et reconnues partout car elles sont des droits fondamentaux», a-t-il dit.

La liberté de conscience, consiste à pouvoir croire ou ne pas croire, mais aussi avoir le droit de se convertir librement. La liberté religieuse, un terme plus général, comprend notamment la liberté d'exercer son culte sans entraves.

Le pape poursuivra ensuite son voyage – sous haute protection et en confinement total du fait de la pandémie – avec une messe dans une église de Bagdad, sa première rencontre avec les fidèles catholiques d'Irak et de loin ce qu'il préfère.

Dans le quartier central de Karrada où se trouve l'église Saint Joseph, des blocs de béton barrent déjà les rues et les forces spéciales sont déployées.

## Sénégal

### Quatre morts dans les pires émeutes depuis des années

Les autorités sénégalaises ont promis de «ramener l'ordre» après des scènes de guérilla urbaine, ayant fait officiellement quatre morts, entre les forces de l'ordre et des jeunes réclamant la libération de l'opposant Ousmane Sonko, dont l'arrestation a libéré une exaspération accumulée devant la dureté des conditions de vie.

Vendredi soir, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit «très préoccupé» et a appelé à «éviter une escalade».

Les tensions, sensibles depuis deux jours dans un pays habituellement considéré comme un îlot de stabilité en Afrique de l'Ouest, se sont intensifiées sans perspective apparente d'apaisement, la justice ayant maintenu M. Sonko en garde à vue. Plusieurs quartiers de Dakar et de villes de l'intérieur ont connu des affrontements d'une ampleur inconnue depuis plusieurs années, bien que la riposte policière semble se limiter essentiellement aux moyens antiémeutes. «Le gou-

vernement regrette la perte de quatre vies humaines», a dit en direct à la télévision vendredi soir le ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Abdoulaye Diome, alors que le bilan était jusque-là d'un jeune tué jeudi dans le sud du pays. M. Diome a accusé Ousmane Sonko d'être responsable de ces violences en ayant «lancé des appels à la violence et à l'insurrection». Le ministre a condamné des «actes de nature terroriste» et lancé un appel «au calme, à la sérénité et à l'apaisement».

Grâce à la campagne de vaccination en cours, il a aussi évoqué la «perspective de l'allègement du couvre-feu», qui aggrave depuis janvier la situation souvent déjà précaire de nombreux Sénégalais.

A Dakar, la bataille a laissé après coup le spectacle saisissant de rues vidées de gens et de véhicules, jusqu'aux proches abords des lieux de pouvoir, et jonchées de projectiles de toutes sortes, entre les magasins tous fermés.

Dans le quartier populaire de

la Médina, des groupes de jeunes scandant «Libérez Sonko !» ont harcelé en jetant des pierres les très nombreux policiers, dans les nuages de lacrymogènes et les déflagrations de grenades assourdissantes.

Les mêmes incidents se sont reproduits un peu plus loin près de la place de la Nation. Des blindés avaient été positionnés auprès de la présidence et ses accès bouclés.

A Mbao, dans la grande banlieue, des pillards ont été aperçus sortant les bras chargés de marchandises d'un supermarché Auchan, dont au moins 14 magasins ont été attaqués et 10 «pillés», selon la direction du groupe français.

L'arrestation, mercredi, de M. Sonko, troisième de la présidentielle de 2019 et pressenti comme un des principaux concurrents de celle de 2024, a provoqué la colère de ses partisans, mais aussi, disent de nombreux Sénégalais, porté à son comble les frustrations suscitées par les conditions de vie depuis la pandémie de Covid-19.



## Commentaire

Comptes

Par Fouzia Mahmoudi

La prochaine campagne présidentielle ne s'annonce pas rose pour Jean-Luc Mélenchon qui depuis 2017 ne cesse de voir les intentions de vote à son égard diminuer et son parti être laminé à toutes les élections. Celui qui se voyait comme le premier opposant d'Emmanuel Macron ne séduit plus et déjà certains se demandent s'il ne serait pas temps pour lui de passer la main, lui qui aura plus de 70 ans en 2022. Mais pour le dirigeant de La France Insoumise, pas question de lâcher prise et plus hargneux que jamais il attaque en justice Jean-Guy de Chalvron, ex-rapporteur de la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP) chargée de valider les dépenses électorales avant leur remboursement par les finances publiques. Jean-Guy de Chalvron avait démissionné avec fracas de la CNCCFP le 22 novembre 2017, avant la fin de son travail sur les comptes de Jean-Luc Mélenchon, au motif que la commission lui avait demandé de modifier sa «lettre de griefs», document dans lequel le rapporteur proposait 1,5 million d'euros de dépenses à rejeter. Après son départ, la Commission avait validé les comptes du candidat LFI, retranchant 434 939 euros sur les 10,7 millions déclarés. Mais elle avait fini par saisir la justice en mars 2018 pour des prestations possiblement surfacturées, provoquant l'ouverture d'une enquête, confiée depuis novembre 2018 aux juges d'instruction. Pour M<sup>e</sup> Mathieu Davy, l'avocat de Jean-Luc Mélenchon, «la Commission a été poussée à ce signalement à cause de l'acharnement médiatique de Jean-Guy de Chalvron». Le leader de la France insoumise attaque l'interview accordée par Jean-Guy de Chalvron à BFMTV le 30 mai 2018, lors de la révélation de l'enquête judiciaire. «Dans cette lettre des griefs, je disais attention il y a trois irrégularités : il y en a une d'ordre fiscal, il y en a une contraire à la législation sur les associations et une troisième pénale», avait déclaré l'ex-rapporteur sur le plateau télévisé. «Il y a peut-être 1 500 factures douteuses», avait-il aussi déclaré, sur environ 5 000 que son co-rapporteur et lui devaient examiner. Comme exemples de dépenses illégitimes, car non destinées à recueillir des suffrages, le haut-fonctionnaire avait cité les «déserteurs de l'équipe de campagne» ou le fait de voyager pour rencontrer un chef d'État étranger. «Parler d'irrégularités, ça laisse entendre qu'il y a eu fraude, c'est une mise en cause violente du candidat», a témoigné à la barre un des proches de Jean-Luc Mélenchon, le conseiller d'État Bernard Pignerol, au fait du dossier. C'est en effet les prestations fournies à la campagne par son association, «l'Ère du peuple», que les enquêteurs judiciaires passent au peigne fin depuis bientôt trois ans. L'avocat de Jean-Guy de Chalvron, M<sup>e</sup> Pierre-Emmanuel Blard, a fait valoir que les interventions publiques de son client «ne visaient qu'à alerter sur les dysfonctionnements de la Commission». Les propos attaqués ne visaient pas directement le candidat, qui «a en retour entrepris une longue campagne de dénigrement de Jean-Guy de Chalvron», a ajouté l'avocat, réclamant la condamnation de Jean-Luc Mélenchon pour dénonciation abusive. La procureure a estimé que les propos poursuivis étaient bien diffamatoires, mais elle s'en est remis au tribunal sur la question d'une éventuelle exonération au titre de la bonne foi. La décision doit être rendue le 16 avril. Jean-Luc Mélenchon qui moquait les soucis judiciaires de certains de ses opposants à la présidentielle de 2017, n'est aujourd'hui pas épargné par des problèmes du même ordre et doit répondre de faits qui entachent gravement l'image de probité dont veut se draper l'Insoumis. Reste à voir si cette affaire aura un impact sur les intentions de vote des sympathisants de gauche qui pourraient désormais choisir de se tourner vers un candidat moins subversif, que ce soit du côté des écologistes ou de la gauche traditionnelle.

F. M.

(Covid-19) Tunisie

# Allègement des mesures préventives

■ Le Comité scientifique pour la lutte contre le nouveau coronavirus en Tunisie a décidé d'alléger les heures du couvre-feu nocturne, en vigueur depuis plusieurs mois, et de l'instaurer de 22h00 à 05h00 du matin à partir du 8 mars courant, a annoncé Nissaf Ben Alaya, porte-parole du ministère tunisien de la Santé, lors d'une conférence de presse au siège du gouvernement.



Ph. &gt; D. R.

Par Moncef Gh.

« Il a été également décidé d'annuler l'interdiction de la circulation interprovinciale, avec une fermeture des zones infectées enregistrant un taux élevé de cas positifs », a fait savoir M<sup>me</sup> Ben Alaya.

D'après elle, le Comité scientifique a suspendu la mesure de l'auto-confinement obligatoire de 48h appliqué pour les voyageurs en provenance de l'étranger avec l'impératif de se munir, uni-

quement, d'un test PCR négatif au Covid-19, réalisé 72h avant la date d'arrivée sur le territoire tunisien.

Après l'achèvement de la période de l'auto-confinement, les voyageurs en provenance de l'étranger devront réaliser un second tests, a-t-elle insisté.

Quant aux restaurants et cafés, obligés de fermer à partir de 19h00, leur fermeture sera décalée d'une heure, soit 20h00.

D'un autre côté, le président du Comité de pilotage de la campagne de vaccination, Hechmi

Louzir, a souligné que le processus de vaccination «*démarrera 24 heures ou 48 heures de la date de réception des premiers lots de vaccin, prévue au cours de ce mois de mars.*»

«*Les centres de vaccination sont prêts pour le démarrage de la campagne de vaccination (...) des équipes mobiles assureront la vaccination des citoyens qui ne sont pas capables de se présenter sur place,*» a rassuré M. Louzir.

D'après ce dernier, le ministère de la Santé a acquis 5 réfrigé-

rateurs médicaux dédiés à la conservation et le stockage des vaccins anti-coronavirus, tous types confondus.

Il a rappelé que son pays recevra 93 600 doses de vaccin Pfizer et environ 500 000 doses du vaccin Astrazenaca dans le cadre de l'initiative Covax, outre environ 30 000 doses de vaccin «*Sputnik V.*»

Quelque 300 000 doses du vaccin chinois de Sinovac seront également reçues prochainement par le ministère tunisien de la Santé, après avoir validé une licence provisoire de mise sur le marché en Tunisie de ce vaccin.

Durant les dernières 24 heures, le ministère tunisien de la Santé a signalé 713 nouvelles infections par le Covid-19 suite à 3 940 analyses virologiques ainsi que 24 décès supplémentaires causés par la pandémie.

La Tunisie compte, au total, 236 356 cas confirmés de Covid-19, depuis le 2 mars 2020, dont 8 130 décès.

Le nombre des guérisons s'élève à 201 500, depuis cette date, alors que 1 082 patients atteints du Covid-19 sont actuellement (jusqu'au 4 mars 2021) hospitalisés, dont 268 en soins intensifs et 104 autres sous respiration artificielle.

**24 décès supplémentaires et 713 nouveaux cas en 24 heures**

La Tunisie a enregistré au cours de ces dernières 24 heures, 24 décès supplémentaires et 713 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé, vendredi soir, le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a indiqué que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie s'est élevé à 8 130 morts, alors que le nombre de contaminations dénombrées au cours de la même période a atteint 236 356 cas dont 201 500 cas de guérison après le établissement de 516 personnes.

En outre, le ministère de la Santé a recensé le 4 mars courant 1 082 hospitalisations, 268 admissions en soins intensifs et 104 placements sous respiration artificielle et ce, dans des établissements de santé des secteurs public et privé.

Vendredi, le Comité scientifique pour la lutte contre le nouveau coronavirus en Tunisie a décidé d'alléger les heures du couvre-feu nocturne, en vigueur depuis plusieurs mois, et de l'instaurer de 22h00 à 05h00 du matin à partir du 8 mars courant, selon Nissaf Ben Alaya, porte-parole du ministère tunisien de la Santé.

M. Gh.

Maroc

## Condamné à un an de prison, l'historien Maati Monjib entame une grève de la faim

L'historien et militant des droits de l'homme marocain, Maati Monjib, condamné en décembre dernier à une année de prison, a annoncé qu'il était en grève de la faim pour protester notamment contre la campagne de diffamation visant sa famille et son arrestation arbitraire.

Dans un communiqué relayé vendredi par des médias marocains, Monjib a précisé qu'il menait cette grève en guise d'appel à l'aide à l'opinion publique en raison de l'injustice et de la persécution dont il est l'objet par le régime marocain.

Le défenseur marocain des droits humains, détenu depuis le 29 décembre dernier, a décidé de mener cette action pour protester contre son arrestation arbitraire, et la tenue, 24 heures après, de son procès dans le plus grand secret sans le convoquer ni informer sa défense, et contre le verdict rendu par contumace, selon les médias marocains.

Tout en clamant son innocence de toutes les accusations portées contre lui, Monjib a affirmé que «*ses écrits critiques à l'égard du régime marocain et ses activités de défense des droits de l'homme, y compris son soutien aux détenus du Hirak du Rif et aux journalistes arrêtés pour crimes de droit commun, sont les raisons pour lesquelles il est persécuté.*»

M. Monjib, un militant des droits

humains âgé de 60 ans, a été condamné pour «*fraude*» et «*atteinte à la sécurité de l'Etat*» dans une affaire qui remonte à l'année 2015 et au moment où il est en détention préventive depuis le mois de décembre.

Le verdict a été rendu dans le cadre d'un procès qui concerne six autres journalistes et militants des droits humains, dont trois ont également écopé d'un an de prison ferme.

Ouvert en 2015, ce procès traitait de malversations présumées, liées à la gestion d'un centre créé par M. Monjib pour promouvoir notamment le journalisme d'investigation.

L'historien, qui accuse les autorités de son pays de «*terroriser les journalistes et les opposants en général*», était resté en liberté jusqu'à son interpellation fin 2020 sur des soupçons de «*blanchiment d'argent*».

Depuis son arrestation, plusieurs organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International, ont appelé Rabat à le «*libérer immédiatement et sans conditions*», dénonçant une campagne pour restreindre le droit à la liberté d'expression dans le royaume.

Dans son dernier rapport annuel, Human Rights Watch estime qu'en 2019 le «*Maroc a intensifié sa répression contre des commentateurs des réseaux sociaux,*

*des artistes et des journalistes exprimant des opinions critiques.*»

**«Il n'existe plus d'espace pour une presse indépendante»**

Le défenseur des droits humains et militant de Transparency Maroc, Fouad Abdelmoumni, a dénoncé la campagne de diffamation menée par le régime marocain à son encontre, affirmant qu'il «*n'existe plus d'espace pour une presse indépendante*» dans le royaume. Victime l'année dernière d'une campagne de diffamation visant à le faire taire, l'économiste marocain révèle à la radio française RFI les nombreuses menaces qu'il a reçues pour se retirer du débat public sur l'autoritarisme et la corruption ainsi que sur les violations très graves des droits humains au Maroc. «*Nous avons une situation où, aujourd'hui, il n'existe plus d'espace pour une presse indépendante, pour des partis politiques autonomes, pour un débat public sain, serein et pouvant aller au fond des choses*», regrette le militant marocain.

Selon M. Abdelmoumni, «*la répression au Maroc a pris de plus en plus un tournant outrancier*», lorsque le régime «*est revenu encore une fois à la diffamation dans les médias, notamment après sa prise de position avec l'historien et défen-*

seur des droits de l'Homme Maati Monjib», poursuivi dans une nouvelle affaire de «*blanchiment d'argent*» et «*atteinte à la sécurité de l'Etat*» et condamné à un an de prison ferme. Après avoir mis à nu les pratiques du système, M. Abdelmoumni explique que «*(...) ce sont des comportements mafieux, c'est le racket, la menace, le comportement hors la loi, c'est l'intrusion dans l'intimité des gens... C'est un comportement qui ne donne absolument pas lieu à reddition de comptes, dans une impunité totale*», ajoutant que «*n'importe quelle justice indépendante, propre, honnête et efficace, devrait rendre compte de la responsabilité première de l'Etat marocain, dans cette situation*». Dans ce contexte, Abdelmoumni a affirmé qu'au-delà des mille articles de diffamation répertoriés contre Maati Monjib, une quinzaine d'autres cas ont été officiellement répertoriés, à l'évidence dit-il, «*il s'agit de personnes qui sont dérangeantes pour l'autoritarisme monarchique*». «*Nous sommes de plus en plus dans une situation de dictature autoritaire et violente*», a-t-il confié. «*Qu'il soit au Maroc ou à l'international, nous sommes unanimes à dénoncer un resserrement absolument drastique des comportements répressifs, illégitimes, de l'Etat marocain*», a conclu Fouad Abdelmoumni.

Hatem N.





Ligue 1 (16<sup>e</sup> journée)  
**L'ESS tombe à Biskra, la JSK  
au pied du podium**

L'ENTENTE de Sétif, actuel leader de la Ligue 1 algérienne de football, s'est inclinée (1-0) chez l'US Biskra, vendredi après-midi, pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée, ayant vu la JS Kabylie remporter une victoire à l'arraché contre l'Olympique de Médéa (2-1), et grâce à laquelle elle revient à seulement trois points de la première place. L'Aigle noir sétifien avait tenu bon pendant pratiquement tout le match et semblait sur le point de repartir avec un nul vierge de Biskra, lorsque Salah-Eddine Harrari a surgi pour offrir un précieux succès à l'équipe locale (87).

Néanmoins, malgré la défaite, l'Entente reste solide leader, avec 30 points, alors que l'USB remonte à la 15<sup>e</sup> place, à égalité de points avec l'ASO Chlef, qui compte également 16 unités, mais qui n'a pas encore disputé son match de la 16<sup>e</sup> journée, car sa confrontation avec l'AS Ain M'lila était prévue hier.

La meilleure affaire du jour, c'est JS Kabylie qui l'a réalisée, du moins sur le plan comptable, car du point de vue technique, l'Olympique de Médéa lui avait bien tenu tête, et pendant pratiquement tout le match.

Les visiteurs avaient même donné des sueurs froides aux Canaris, en égalisant par Keniche (78') et ce n'est qu'à la (90'+1) que Benabdi a réussi à

redonner l'avantage aux siens (2-1), alors que le premier but kabyle avait été inscrit par le capitaine Arezki Hamroune (38'). Une victoire à l'arraché donc pour le club du Djurdjura, mais qui vaut son pesant d'or, car il permet aux Canaris de rejoindre le MC Oran à la 4<sup>e</sup> place, avec 27 points.

Du moins, provisoirement, puisqu'à l'instar de l'ASO Chlef, les gars d'El Hamri devaient disputer leur match de la 16<sup>e</sup> journée hier, en se déplaçant chez la JSM Skikda (19/8 pts). Autre victoire importante, celle du RC Relizane, qui a petitement dominé l'USM Bel-Abbès (1-0), grâce à Aoued (32'), se hissant par la même occasion au 8<sup>e</sup> rang, à égalité de points avec le Paradou AC et le CR Belouizdad, qui compte également vingt points.

Du moins, pour l'instant, car le Chabab compte cinq matchs en moins par rapport au RCR. De son côté, le WA Tlemcen a été accroché à domicile par le NC Magra (2-2), alors que le NA Hussein Dey a difficilement perdu chez le CS Constantine (2-1). Les buts des Sanafir ont été l'œuvre de Yettou (33') et Amokrane (67'), alors que côté Nasria, c'est le vétéran Rabie Meftah (bientôt 36 ans) qui a momentanément égalisé à la 54'.

Ligue des champions (Gr.B/ 3<sup>e</sup> J) CRB - Al-Hilal (1-1)

**Le Chabab proche de l'élimination**

■ Le CR Belouizdad a raté encore une fois le coche en se faisant accrocher à domicile (1-1) face aux Soudanais d'Al-Hilal, vendredi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> journée (Gr.B) de la Ligue des champions d'Afrique.



Les Belouizdads en difficulté en compétition africaine

P. L. > D. R.

Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme/ Course en ligne (juniors/garçons):

**Cherki échoue au pied du podium**

L'ALGÉRIEN Salah-Eddine Cherki a échoué au pied du podium, dans la course en ligne des juniors (garçons), disputée vendredi après-midi au Caire (Egypte), pour le compte des Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme sur route, au moment où ses compatriotes Mohamed Brenis et Abdelkrim Ferkous ont terminé respectivement aux 8<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> places. La course, disputée sur une distance de 84 kilomètres, a été remportée par le Rwandais Etienne Tuyizere, en 2h29:25, devant le Marocain Mohamed Nadjib Sanbouli (2'/2h30:58) et un autre Rwandais, Samuel Niyonkyru (3'/2h30:58). De son côté, Cherki

s'était contenté d'un chrono de 2h31:00, alors que ses compatriotes Brenis et Ferkous avaient bouclé la distance en respectivement 2h31:01 et 2h34:50. Chez les juniors, la satisfaction est venue essentiellement des filles, notamment Nesrine Houili, qui avait décroché la médaille de bronze dans la course en ligne de sa catégorie, suivie de sa compatriote Chahra Azzouz, entrée en 4<sup>e</sup> position. La course des juniors (filles) a été disputée sur une distance de 56 km et elle a été remportée par le Sud-africain Chante Olivier, avec un chrono de 1h51:50, devant l'Égyptienne Hapepa Eliwa, deuxième en 1h55:57.

Par Mahfoud M.

Cela complique davantage sa situation et hypothèque ses chances pour la qualification pour les quarts de finales, puisque avec seulement deux points en trois matchs il demeure plus proche de l'élimination.

Les Algérois ont été surpris d'entrée, en concédant l'ouverture du score dès la 4<sup>e</sup> minute de jeu. Sur une mauvaise relance dans l'axe du gardien de but Taoufik Moussaoui, l'ancien attaquant du CABB Arréridj Mohamed Abderrahmane Al-Ghorbal, s'est retrouvé pratiquement seul devant le gardien, et ne s'est fait pas prier pour donner l'avantage à son équipe. Un scénario inattendu pour les coéquipiers du capitaine

Nessakh, qui a ont complètement raté l'entame de la partie face à une équipe soudanaise bien en place. Manquant de concentration, notamment dans le secteur offensif, le CRB n'a enregistré aucune occasion notable, laissant l'adversaire contrôler à son avantage les débats, et aurait même pu corser l'addition à deux reprises. Avec trois joueurs à vocation offensive (Sayoud - Koukpo - Ngombo), le Chabab s'est montré jusque-là impuissant, avant que le Béninois Marcelin Koukpo, de retour d'une suspension, ne débloque la situation et parvienne à remettre les pendules à l'heure peu avant la pause (43') d'une belle talonnade en pleine surface. Après la pause, le Chabab est revenu avec l'intention de prendre l'avantage, en exerçant un pressing haut dans le camp

soudanais, mais sans pour autant inquiéter la vigilance du portier Ali Abdallah Abou Achrine. La sortie sur blessure du maître à jouer belouizdadi Amir Sayoud (64') est venue chambouler les plans de l'entraîneur Franck Dumas, ce qui a contraint le Chabab à baisser le rythme. Durant le dernier quart d'heure de la partie, le club champion d'Algérie sortant a poussé en attaque, jusqu'à obtenir un penalty en fin de match, malheureusement raté par le rentrant Bellahouel (90'+1). Un mauvais résultat qui compromet sérieusement les chances du CRB pour la qualification aux quarts de finale, et qui intervient quelques jours après la lourde défaite concédée à Dar Es-Salaam (Tanzanie) face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns (1-5). M. M.

Sa candidature aux élections du Conseil de la Fifa validée par le TAS

**Zetchi : «Soulagé d'être réhabilité»**

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, dont la candidature aux élections du Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été validée par le Tribunal arbitral de sport (TAS) de Lausanne (Suisse), s'est dit vendredi «soulagé» d'être réhabilité, à une semaine du rendez-vous électoral, prévu en marge de l'Assemblée générale électorale (AGE) de la Confédération africaine (CAF), le 12 mars à Rabat (Maroc). «Dieu merci, mon recours déposé au niveau du TAS a été accepté et je suis de nouveau candidat pour un siège

au Conseil de la Fifa. Je regrette le temps perdu depuis le refus de mon dossier, qui aurait pu me permettre de réaliser un grand travail pour promouvoir ma candidature. Maintenant, je vais reprendre ma campagne, quitte à travailler 24/24 heures pour mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections», a indiqué Zetchi sur les ondes de la Radio nationale. Rejetée par la Fifa le 26 janvier dernier, la candidature de Zetchi a été finalement validée par le TAS. L'instance internationale a rejeté le dossier de Zetchi pour avoir omis de signaler deux suspen-

sions antérieures sur le plan national (2016) et continental (2018). Zetchi est de nouveau candidat pour arracher l'un des deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida, en compagnie de trois autres candidatures : Fawzi Lekkdjaâ (Maroc), Gustavo Ndong Edo (Guinée équatoriale), et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. «J'avais entamé ma campagne en janvier au Cameroun lors du championnat d'Afrique des nations LOCAN-2021 (réservé aux joueurs locaux, ndr), mais elle a

été interrompue après le rejet de ma candidature. Je vais reprendre contact avec les présidents de fédérations au cours de la semaine, je reste confiant même si la mission s'annonce d'ores et déjà difficile», a-t-il ajouté, soulignant que son départ pour Rabat se fera le mercredi 10 mars, soit à deux jours des élections. Par ailleurs, le président de la FAF a indiqué que son instance était dans l'attente d'une autorisation de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour pouvoir organiser une Assemblée générale extraordinaire (AGE) pour la

mise en conformité des nouveaux statuts, comme l'exige la Fifa. «Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS en toute sérénité, pour l'organisation d'une Assemblée extraordinaire, afin d'amender les nouveaux statuts, sur demande de la Fifa, avec qui nous avons enclenché un processus pour cette opération depuis novembre 2019», a-t-il souligné. Avant de conclure : «J'espère qu'on pourra organiser l'AGEx dans les plus brefs délais, afin de fixer ensuite la date de l'Assemblée ordinaire, suivie par l'Assemblée électorale».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Ouvrage de Tassadit Yacine

## Parution de «La face cachée de Mammeri»

DANS son dernier ouvrage intitulé «La face cachée de Mammeri», l'anthropologue Tassadit Yacine révèle l'engagement politique de l'universitaire et écrivain Mouloud Mammeri, ses activités avant et pendant la guerre de Libération nationale et ses déboires avec les autorités coloniales.

Publié aux récentes éditions Koukou, cet ouvrage de 129 pages est un recueil de textes de Tassadit Yacine, présentés et rassemblés par Hafid Adnani.

L'ouvrage revient sur un dossier paru dans la revue *Awal* en 1990 intitulé «Hommage à Mouloud Mammeri» dans lequel Tassadit Yacine remonte le parcours de l'écrivain, dans un entretien, pour montrer ses positions et actions avant et pendant la guerre de Libération.

Quand la guerre de Libération avait éclaté, Mouloud Mammeri alors professeur de lettres dans un lycée d'Alger a «participé par la plume à ce combat contre l'asservissement (...) reconnu comme écrivain, en danger, recherché, et sa maison plastiquée, il est exfiltré du territoire algérien pour se réfugier au Maroc».

Tassadit Yacine revient sur cette période avec des textes appuyés par des entretiens avec l'écrivain et Tahar Oussedik, membre du Front de libération nationale, par des lettres, écrites sous pseudonyme par Mouloud Mammeri, adressées à l'Organisation des nations unies (ONU) pour soutenir la cause algériennes, et par des contributions publiées dans les colonnes du journal «L'espoir».

Dans un entretien réalisé par Tassadit Yacine en 1988, Tahar Oussedik, responsable d'une zone du nord d'Alger, expliquait sa relation avec Mouloud Mammeri, et le groupe des «libéraux» qu'il avait formé, dans le travail militant. Il raconte également qu'il avait donné le nom de l'écrivain sous la torture et que ce dernier s'était déjà réfugié chez des amis.

Cette disparition va donner lieu à l'«Affaire Mammeri» médiatisée et rendue publique par les membres du Comité national des écrivains qui saisit les membres du gouvernement français et demande des explications sur le sort de l'auteur de «La colline oubliée».

Dans une autre interview accordée par Tassadit Yacine à Hafid Adnani en 2017, l'anthropologue rend hommage au fondateur de la revue «Awal» et révèle avec sincérité les contours de son message inmanquablement traversés par les thèmes de «la réappropriation

et de la domination». Ecrivain, anthropologue et linguiste, Mouloud Mammeri (1917-1989), a laissé un legs considérable dédié à la réhabilitation et la promotion de la culture et la langue amazighes. Il est l'auteur de «La colline oubliée» (1952), «Le sommeil du juste» (1955), «L'opium et le bâton» (1965) et de «La traversée» (1982) en plus de nombreux recueils de nouvelles et ouvrage de traduction et de critique littéraire.

Il a également mené de nombreux travaux de recherche et dirigé le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques. Né en 1949,

Tassadit Yacine est anthropologue et spécialiste du «monde berbère», elle est aujourd'hui directrice des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et membre du laboratoire d'anthropologie sociale du collège de France.

Elle a longtemps travaillé avec Mouloud Mammeri sur la revue «Awal» en plus d'avoir de nombreuses publications à son actif dont «Poésie berbère et identité» (1987), «Aït Manguellet chante...» (1989), «Cherif Kheddoum ou l'amour de l'art» (1995), «Jean Amrouche l'éternel exilé» (2000) ou encore «Pierre Bourdieu, esquisses algériennes» (2008). Hafid Adnani qui a recueillis et présenté les textes de cet ouvrage est agrégé en mathématique, cadre de l'éducation en France et membre de l'Association «Tamusni» pour la promotion de la culture berbère et le dialogue avec les autres langues et cultures.

Racim C.

Sûreté de wilaya d'Alger

## Saisie de près de 30 kg de drogue et arrestation de 4 suspects

LA BRIGADE de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria a saisi près de 30 kg de drogue et arrêté quatre suspects constituant une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue qui étaient sur le point d'écouler leur marchandise dans la capitale, selon les services de la Sûreté de wilaya d'Alger. La brigade de la police judiciaire a lancé des investigations sur la base d'informations qui ont mené à l'arrestation de deux individus en possession de 4,519 kg de drogue (cannabis), a indiqué la même source, précisant que la perquisition du domicile du principal suspect s'est soldée par la saisie de 24,5 kg de drogue et d'une somme de 594 000 DA. Tous les suspects



## Déchéance de la nationalité pour les algériens Auteurs de graves préjudices aux intérêts

De l'Etat

El Tarf

## Trois ans de prison ferme à l'encontre de 3 anciens P/APC d'El Chatt

■ Le tribunal correctionnel d'El Kala (El Tarf) a condamné, la semaine écoulée, trois anciens présidents de l'Assemblée populaire communale d'El Chatt à trois ans de prison ferme chacun, assortis d'une amende de 600 000 DA chacun, a-t-on appris, vendredi, de sources judiciaires.

Par Halim N.

Les trois présidents de cette collectivité locale, dont le dernier avait été suspendu il y a plus d'un an à titre conservatoire dans le cadre des poursuites judiciaires engagées contre lui, sont poursuivis pour des délits allant de «l'octroi de privilèges injustifiés, abus de fonction et passation de mar-

chés publics contraires à la réglementation en vigueur», a ajouté la même source. L'enquête diligentée par les services compétents avait révélé l'implication des trois élus dans des affaires liées à «une mauvaise gestion des deniers publics»,

a-t-on encore signalé. Il convient de rappeler qu'au total, neuf présidents d'APC de cette wilaya frontalière qui compte 24 communes, en sus d'autres élus, ont été poursuivis en justice dans des affaires de corruption.

H. N.

Lutte antidrogue

## Démantèlement d'une bande criminelle de 7 individus

La brigade antistupéfiants relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger a démantelé une bande criminelle composée de 7 individus qui s'adonnaient à l'importation et au trafic illégaux de drogues et saisi une quantité de cette substance toxique et des sommes d'argent, indique, vendredi, un communiqué de la DGSN. A l'issue des recherches et investigations, le chef de cette bande a été arrêté avec six de ses acolytes, avec la saisie de 74 kg de cannabis et des sommes d'argent estimées à 204 millions de centimes en monnaie nationale, 90 dinars tunisiens et 179 yuans, outre 4 véhicules utilisés dans ce trafic, 3 faux permis de conduire, un faux registre du commerce et 10 téléphones portables, précise la même source. Une fois le dossier judiciaire constitué, les mis en cause seront déférés devant le procureur de la République

territorialement compétent. Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'El Madania (Alger) a traité une affaire d'association de malfaiteurs agissant en bande de quartier avec port d'armes blanches de 6e catégorie, sans motif légal, pour rixes sur la voie publique, en semant la terreur au sein de la population. Alertée sur une rixe sur la voie publique avec usage d'armes blanches au niveau de l'une des artères d'Alger, la BMPJ s'est déplacée sur les lieux où elle a arrêté l'un des bagarreurs en sa possession une arme blanche prohibée et des jeux pyrotechniques. Après finalisation des formalités légales, la BMPJ a identifié puis arrêté les autres suspects dans cette affaire, qui ont été présentés ensuite devant la juridiction territorialement compétente.

H. Y.